

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 27 octobre 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, CAGNAT, MM. MADELENAT, ROBIN, PERNOT.

Etaient Absents excusés : Mmes SUTTER, GIABBANI (pouvoir à C. CAGNAT), M. VIGNOL (pouvoir à E. CHANUT), Mme BARON (pouvoir à C. PECHENOT).

Secrétaire de séance : C. CAGNAT.

☆☆☆

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1 :

Afin d'ajuster le budget primitif 2011, le conseil municipal adopte, en dépenses et en recettes, les crédits supplémentaires suivants :

- Section de fonctionnement : + 20 000 €
- Section d'investissement : + 39 000 €.

CLASSE DE MER 2011-2012 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE

31 élèves de CM1 et CM2 partiront en classe de mer à St-Hilaire-de-Riez en Vendée du 5 au 10 juin 2012. Le coût du séjour est de 335 € par élève. Le conseil municipal décide de prendre en charge les 2/3 de la dépense, soit 220 € par élève. Une première partie de la somme (3 335 €) sera versée à l'association des Parents d'Elèves sur le budget 2011. Le solde sera inscrit au budget 2012 et versé en fonction du nombre exact d'enfants concernés.

TABLEAU DES SUBVENTIONS – RECTIFICATIF

Le conseil municipal rectifie le tableau prévisionnel des subventions voté au budget primitif pour les associations de la commune, en fonction des ajustements intervenus en cours d'année. L'enveloppe globale reste inchangée à hauteur de 14 000 €.

ACHATS DE TERRAINS

Il a été décidé de l'achat d'une petite parcelle de terre cultivée ainsi que deux bandes sur une autre parcelle plus grande situées en dessous de la ferme du Verger entre le ru de Baulche et le bief, afin de protéger les berges des cours d'eau par des bandes enherbées. Le coût de l'opération s'élève à 1 185 € environ, auquel il faudra ajouter les frais de division et honoraires du notaire.

Il a également été décidé de constituer une réserve foncière par l'acquisition de terrains aux Bréandes. Il s'agit de 7 160 m², d'une part, et 5 900 m², d'autre part, pour un coût global estimé à 352 000 €.

URBANISME - TAXE D'AMENAGEMENT

La réforme sur les taxes d'urbanisme porte notamment sur le remplacement de la TLE par la taxe d'aménagement. Cette dernière entrera en vigueur à compter du 1^{er} mars 2012. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 5 % le taux de cette nouvelle taxe, dont le produit équivaut celui de la TLE.

PERSONNEL COMMUNAL – TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Après avis favorable de la commission technique paritaire du centre de gestion pour le personnel communal concernant le travail à temps partiel, le conseil municipal adopte, à compter du 15 septembre 2011, les modalités d'exercice du travail à temps partiel pour les agents titulaires, stagiaires et non-titulaires s'ils remplissent les conditions d'octroi réglementaires.

RAPPORT ANNUEL DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel établi par la Sté Bertrand, délégataire du service public d'assainissement collectif. Ce rapport est consultable en mairie.

RAPPORTS ANNUELS DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS POUR 2010

Le conseil municipal prend acte des rapports annuels des services publics gérés par la communauté de l'Auxerrois pour 2010 :

- Vivacité (transports de la communauté de l'Auxerrois),
- Elimination des déchets ménagers et assimilés,
- Distribution de l'eau potable,
- Assainissement non collectif.

Ces rapports sont consultables en mairie.

DECISIONS DU MAIRE :

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises par délégation pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2011/21 du 22/06/2011 : Attribution du marché de remplacement de chaudière à l'école élémentaire à l'entreprise JAULGELEC, pour 16 236,95 € HT.
- N° 2011/22 du 22/06/2011 : Attribution du marché d'étude d'aménagement d'un « espace d'Antan » à M. JUVIGNY pour 6 250 € HT.
- N° 2011/23 du 04/07/2011 : Attribution du marché de travaux de rénovation d'un court de tennis à l'entreprise Jean BECKER pour un montant de 23 428,19 € HT.
- N° 2011/24 du 04/07/2011 : Renonciation au droit de préemption urbain concernant la vente de terrains situés dans la zone d'activités des Bréandes.
- N° 2011/25 du 15/07/2011 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la transformation des anciens ateliers en salle de sport pluridisciplinaire à J-M. BETTE architecte, pour un montant de 21 010 € HT.
- N° 2011/26 du 15/07/2011 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la transformation de l'ancien Dojo en salle de mariage et lieu de rencontre à J-M. BETTE architecte, pour un montant de 15 120 € HT.
- N° 2011/27 du 19/07/2011 : Résiliation et attribution d'un nouveau bail commercial dans les locaux de l'ancienne gare à compter du 01/08/2011.
- N° 2011/28 du 29/07/2011 : Avenant au contrat de prévoyance collective « maintien de salaire » pour fixer le taux de cotisation à 1,90 % de la masse salariale au 01/01/2012.
- N° 2011/29 du 21/09/2011 : Renonciation au droit de préemption urbain concernant la vente d'un terrain à bâtir situé lieudit « Le Village ».
- N° 2011/30 du 21/09/2011 : Renonciation au droit de préemption urbain concernant la vente d'une maison d'habitation située au hameau des Bréandes.
- N° 2011/31 du 05/10/2011 : Attribution des marchés de construction des ateliers municipaux. Lot 1 à 3 et 5 à 10.
- N° 2011/32 du 13/10/2011 : Attribution d'un nouveau bail commercial dans les locaux de l'ancienne gare suite à désistement à compter du 26 octobre 2011.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Au vu du nombre croissant des demandes d'occupation de la salle polyvalente, et afin de mettre l'utilisation des locaux communaux à l'abri des querelles politiques ou religieuses, le conseil municipal décide de modifier le règlement de location de la salle. Dorénavant, celle-ci ne pourra être ni louée, ni prêtée aux groupements ou partis politiques (sauf pendant la durée légale des campagnes électorales) ainsi qu'aux associations dont leurs statuts feraient mention d'activités ou principes liés, en totalité ou même en partie, aux domaines religieux ou politique.

AFFAIRES DIVERSES :

- Réfection de l'ouvrage d'art pour l'accès aux futurs ateliers municipaux : Les travaux seront effectués par l'entreprise COLAS et commenceront le 2 novembre 2011.
- Place des Acacias : La commission des travaux s'est prononcée pour la création d'un parking dans le cadre des travaux de réfection des trottoirs qui sont programmés cette année. Cet aménagement s'accompagnera de l'abattage des sapins qui sont régulièrement colonisés par des chenilles processionnaires.
- Courrier de M. BERNOT : Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a reçu de Monsieur Bernot et du projet de réponse qu'il lui adressera. Ce dernier conteste certains points de la gestion communale, notamment en ce qui concerne la rue de la Grappe.
- Démission d'une conseillère municipale : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission pour raisons professionnelles et familiales que lui a adressée Caroline SAUVION. Il en a pris acte et en a adressé régulièrement une copie au Préfet de l'Yonne.
- Projet de contournement Sud d'Auxerre : Monsieur le Préfet a communiqué deux arrêtés prescrivant les enquêtes publiques préalables aux déclarations d'utilité publique pour les projets de contournement Sud d'Auxerre, une portion étant en maîtrise d'ouvrage Etat, et une portion en maîtrise d'ouvrage Conseil Général. Elles se déroulent du 19 septembre au 3 novembre inclus.
- Scenarii de relogement des résidents du terrain « route de Lyon » sur le territoire communautaire. Les trois propositions de relogement concernent une douzaine de communes de l'Agglomération, soit sur des terrains, soit en habitat adapté, soit en habitat classique. Perrigny n'est pas pressenti pour accueillir ces familles.
- Thermographie infrarouge aérienne : Suite au survol de l'agglomération Auxerroise entre le 15 et le 22 février 2011, la restitution des informations par thermicarte a été présentée au public à la foire exposition d'Auxerre en septembre. Les propriétaires peuvent se rendre en mairie d'ici la fin décembre pour obtenir une thermicarte individuelle de leur habitation. Une permanence est tenue par Monsieur PECHENOT les mardis de 16 h 00 à 18 h 00 et vendredis de 16 h 00 à 17 h 00.
- Conseils communautaires des 29 juin et 16 septembre 2011 : de nombreux points ont été abordés au cours de ces séances, notamment les comptes administratifs des budgets et le rapport d'activités de la communauté de l'Auxerrois.
- Repas du CCAS : Celui-ci a eu lieu le dimanche 16 octobre auquel 130 personnes ont participé. Par ailleurs, 25 colis ont été remis aux personnes résidant dans des maisons de retraite ou dans l'impossibilité de se déplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 10.